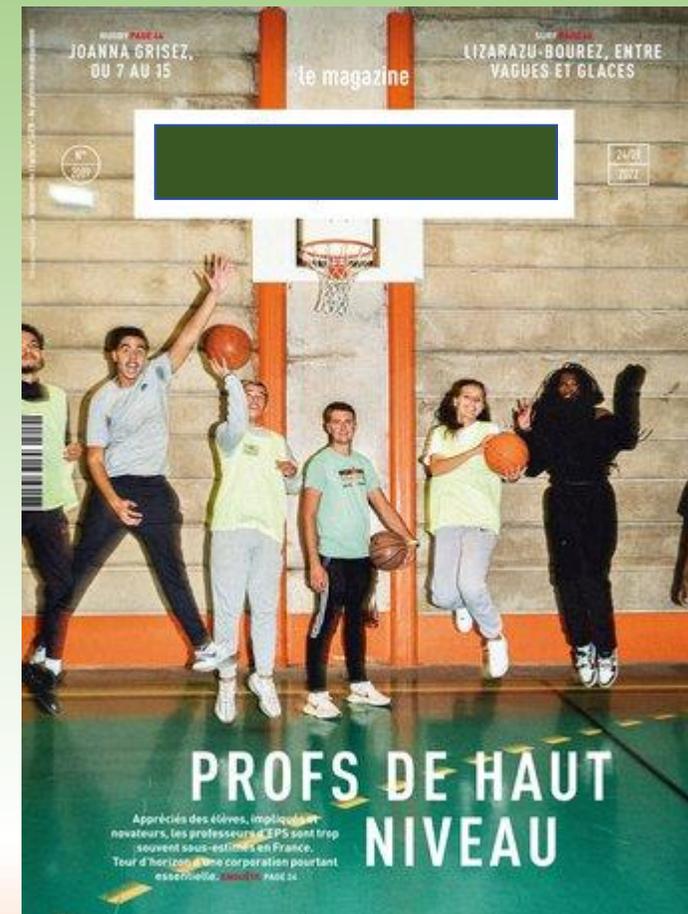


RÉUNION DE RENTRÉE 2023

	JEUDI 13 OCT	VENDREDI 14 OCT	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI 17 OCT	MARDI 18 OCT	MERCREDI	JEUDI 20 OCT
09H - 12H		HAGUENAU Lycée Schumann			SELESTAT Collège Mentel			MULHOUSE Lycée Lavoisier
14H - 17H	STRASBOURG Lycée Jean Rostand				COLMAR Lycée Blaise Pascal	STRASBOURG Lycée Kleber		MULHOUSE Lycée Lavoisier



Coordonnateurs Entrants dans l'académie

L'Inspection pédagogique régionale d'EPS

Richard SKARNIAK - Louis DELOYE

Emmanuelle PERNOUX (directrice de l'EAFC)

Chargés de mission auprès des IA-IPR

- Sébastien CHANE-LAP
- Laurent COURNAPEAU
- Nadège LORENZON
- Gérald MONNIER
- Christelle TRIO
- Marjorie ZOOG

Intervenants dossiers particuliers :

- Ipack, Webmestre et G 2024 : Laurent SCHILIS
- DEC : Michel VIGNERON
- SSS : Rozenn PENCREACH
- Interlocutrice Académique pour le Numérique : Marie Christine UHLEN
- DAAC : Laëtitia BERTRAND

Diffusion de l'information

Identifiant :	Mode d'emploi du webmail 
<input type="text"/>	Connaître mon identifiant 
Mot de passe :	Gérer mon mot de passe et mon compte utilisateur 
<input type="text"/>	Gérer le quota de ma boîte aux lettres 
Connexion	Charte d'usage 

- Adresse académique :
- Site EPS : <http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/eps/>
- Liste de diffusion
- M@gistere : espace collaboratif de formation
- Pour nous contacter :
 - ia-ipr.eps@ac-strasbourg.fr



Éducation physique et sportive

Ressources pédagogiques | Ressources éducatives | Nous contacter

Éducation physique et sportive

Important

Quoi de neuf sur le site académique EPS ?

À la une

12 septembre 2019
Documents de rentrée 2019 des IA-IPR

Chers collègues,
Vous trouverez ci-dessous les documents suivants :
- La lettre de rentrée EPS 2019-2020
- Le projet IA-IPR EPS 2019-2020
- Le...

24 mai 2019
Préparation Agrégation Interne 2020
La journée d'accueil concernant la formation au concours de l'agrégation interne d'EPS se déroulera le samedi 7 septembre de 9h à 12h au lycée Blaise...

Liste de diffusion

JE M'INSCRIS

Ordre du jour

AGIR EN EDUCATEUR RESPONSABLE

- ETUDE DE CAS : Responsabilité - Valeurs de la république APPN RISQUES PARTICULIERS à l'enseignement de l'EPS

ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEURS PARCOURS DE FORMATION

- PROGRAMMATION
- Parcours synthèse : 2H CLGE UF2S MCE2S EPPCS S2TMD
- SPORT SCOLAIRE
- SSS SES SHN
- SAVOIR NAGER

EVALUER LES PROGRES ET LES ACQUISITIONS DES ELEVES

- ETUDE CAS : TP EVAL EXAM / ENTRANTS

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNELLE

- Politique de l'inspection pédagogique régionale : visites individuelle et collective
- STAGIAIRE / TUTEUR - JURY
- EAFC
- GAF

Etudes de cas

1. A la fin de son cours un professeur stagiaire agacé entre dans le vestiaire filles pour leur demander de venir ranger le matériel - quels conseils pourriez vous lui donner ?
2. Au cours d'une séquence de gymnastique le professeur stagiaire est à la parade sur un atelier, certains élèves refusent de passer - quels conseils pourriez vous lui donner ?
3. Dans le cas d'un assurage en moulinette, la modalité d'ascension doit permettre d'éviter tout retour au sol : comment faites vous en EPS ? En UNSS ?
4. Lors d'un conseil de classe, le délégué des élèves souligne les différences de barème entre les élèves en situation de handicap et les autres - comment réagir ?
5. Les parents d'un jeune garçon de 6ème vous expriment, dans le carnet de correspondance, leur refus qu'il pratique la natation au sein d'un groupe mixte, comment réagir ?

- Analyser le contexte pour comprendre et identifier la problématique
- Construire une réponse élaborée en équipe
- S'appuyer éventuellement sur un texte officiel
- S'appuyer sur la hiérarchie, faire remonter, signaler

Références :

- [Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire](#)

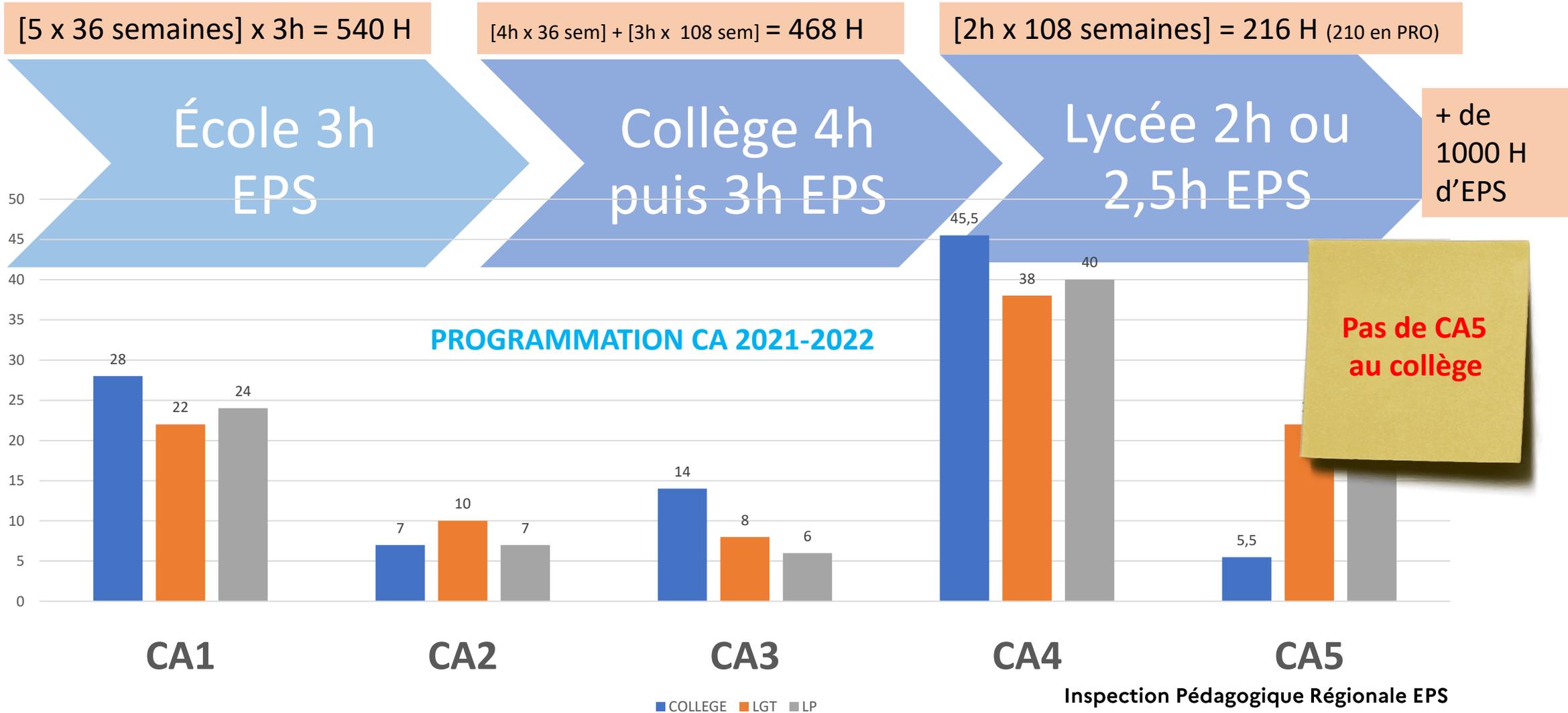
Références :

- [Circulaire n°2017-075 du 19/04/2017](#)
- [Protocole académique](#)

Références :

[Vademecum Laïcité à l'école](#)

État des lieux de l'EPS



Agir en éducateur responsable

Accompagner les élèves dans leurs parcours de formation

Evaluer les élèves dans leurs parcours de formation

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

EPS et +

Activité Physique Quotidienne

30' APQ



Ecoles 12%
Collèges 27%
Lycées 21%

2H hebdomadaires supplémentaires

Education Physique Pratiques et Culture Sportive

Enseignement de spécialité **EPPCS**

Enseignement optionnel EPS

Mentions Complémentaires Secteur Sportif

MCAG2S
MCE2S

École 3h EPS



Collège 4h puis 3h EPS

Lycée 2h ou 2,5h EPS

+ de 1000 H d'EPS

SPORT SCOLAIRE

UF2S

Unité Facultative Secteur Sportif



160 Sections sportives scolaires 8 sections d'excellence sportive

Inspection Pédagogique Régionale EPS

Accueil et scolarisation des 350 élèves sportifs de haut-niveau dans 12 collèges et lycées

Sport scolaire

Références :

- [Note de service n°2014-073 du 28/05/2014](#)

La mission sport scolaire : susciter l'engagement volontaire des jeunes dans les activités physiques, sportives et artistiques

Le forfait UNSS de trois heures :

- Dans l'établissement : animer, entraîner, éduquer à la vie associative; gestion de projet impulser une dynamique; rayonner dans l'établissement ; S'adresser à tous y compris les élèves les plus éloignés de la pratique.
- Adapter ses propositions aux caractéristiques des élèves ; créer un désir de pratique : journée des secrétaires AS proposée en juin 2022
- Participer aux rencontres inter établissements et aux différentes compétitions

SHN SES SSS

SSS SES

- 170 sections sportives scolaires dont 127 en collège et 43 en lycée. 8 sections d'excellence sportive
- 103/266 établissements de l'académie accueillent au moins une section sportive : 77 collèges et 26 lycées.
- 3 533 élèves : 3,3% des élèves en collège (2,3% en France), 1,4% en lycée
- 32 activités physiques sportives et/ou artistiques différentes : 29 en collège, 24 en lycée.
- Le football est celle qui regroupe le plus d'élèves (34,4 % des effectifs) loin devant le basket-ball (11,6 %)
- Le taux de réussite au DNB des sections sportives est supérieur de 6,1 points à celui de l'ensemble des élèves

SHN

- 350 à 400 élèves dans 12 établissements

CLG PASTEUR	CLG JEAN MONNET
CLG HANS ARP	LGT JEAN MONNET
LP OBERLIN	LGT MARC BLOCH
LPO COUFFIGNAL	CLG DE LA SOUFFEL
LGT PASTEUR	LGT SCHURE
	LGT ALBERT SCHWEITZER
	CLG BEL AIR

Savoir nager

ETATS DES LIEUX

Augmentation du nombre de **noyades** (chiffres récents)
Augmentation du nombre de **Non Nageurs** à l'entrée en 6ème
(% des élèves qui n'ont pas validé l'ASNS au niveau académique + national)

ENJEUX

- **Levier majeur de prévention des accidents** de la vie courante chez les **moins de 15 ans**.
- **Continuum ouvert d'acquisitions** (de l'**aisance aquatique** via l'**ASNS** et vers le **sauvetage aquatique**).
- Une **compétence fondamentale** définie dans les programmes d'EPS
Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015
- L'**ASNS** a une **UTILITE SOCIALE** (La validation a valeur **dans** et **hors l'ECOLE**)

CERTIFICATION

- L'attestation du « savoir-nager » sécuritaire (**ASNS**) est validée **prioritairement** dans les classes de **CM1, CM2 ou sixième**. Cette attestation peut cependant être validée **tout au long de la scolarité**.
- La **réussite** des élèves à l'ASNS est **obligatoirement renseignée**, dès que possible, dans le Livret Scolaire Unique (**LSU**)
- **Délivrer l'ASNS sous format papier** aux élèves (preuve de leur réussite et sésame pour participer à des activités nautiques et aquatiques).
- Le « **Pass-nautique** » permet l'accès aux activités nautiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (description en annexe 4 de la note de service)

Références :

- [Note de service du 28/02/2022](#)

ORGANISATION DES SEQUENCES

- Le parcours de formation du nageur sécuritaire de l'élève devra se rapprocher des recommandations de la **note de service du 28-2-2022**.
- L'enseignement s'inscrit dans le **projet d'établissement** et le **projet pédagogique d'EPS**.
- Un **référent « Savoir nager »** nommé au conseil école-collège sera chargé de faire le lien entre les actions mises en place dans les écoles et collèges.
- **Le test** du savoir nager en sécurité **n'est pas une entrée préconisée dès la leçon 1** (d'autres modalités sont possibles pour apprécier les besoins des élèves).

DES LEVIERS POUR AGIR

- Suivre l'acquisition du savoir nager en sécurité : enquête natation lpackEPS
- Préoccupation également au lycée : liaison 3^e-2nde
- Etudier la faisabilité d'organisations particulière avec le chef d'établissement : un enseignant supplémentaire, des stages massés...
- **Se former** (EAFC / PAF ...)
 - Formations interdegrés
 - Formations disciplinaires

CAS PRATIQUES EVALUATION

1. Dans quelles situations êtes vous amenés à mettre 0 à un élève ?
2. Comment procédez vous pour évaluer les élèves inaptes ? Pour les examens à quelles conditions proposez vous un rattrapage ?
3. Comment organisez vous la communication avec les familles au sujet de l'organisation de l'EPS ? Envoyez vous des convocations aux élèves pour les CCF ?
4. Une famille demande des explications suite à une note dans une évaluation ? Comment réagissez vous ?
5. CCF aux examens : si un élève ne peut pas être évalué pour des raisons médicales sur une ou deux APSA, comment est-il évalué à la fin d'année ?

Références :

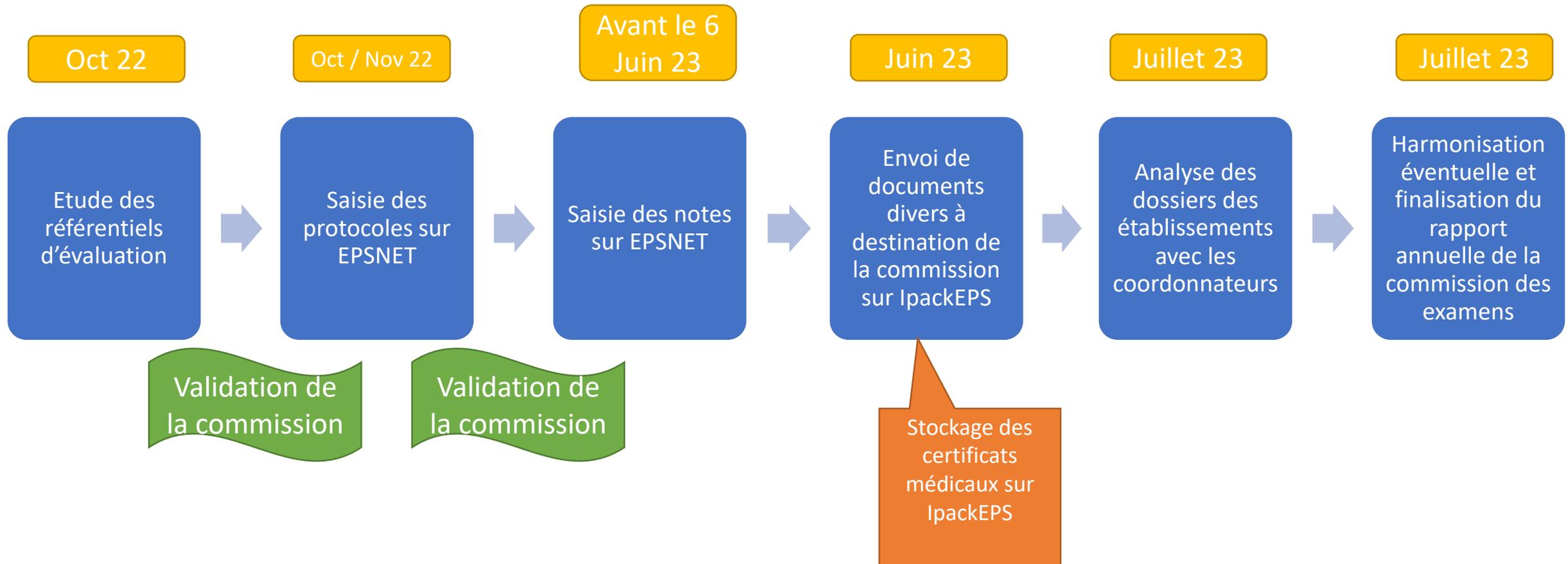
- [Bac GT : Circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019](#)
- [Bac Pro : Circulaire du 29-12-2020](#)
- [CAP : Circulaire du 17-7-2020](#)

- Analyser le contexte pour comprendre et identifier la problématique
- Construire une réponse élaborée en équipe
- S'appuyer éventuellement sur un texte officiel
- S'appuyer sur la hiérarchie, faire remonter, signaler

Bulletins

- Les notes dans les bulletins doivent être adossées aux attendus du programme et être révélatrices du niveau de compétence des élèves
- Inaptitudes :
 - Les élèves investissent des rôles sociaux dans et en dehors de la pratique, mais pas d'évaluation sans pratique motrice
 - Le certificat médical : un circuit à expliciter dans les établissements dans lequel les enseignants d'EPS ont un rôle prépondérants. Un suivi de ces inaptitudes est indispensable.

Infos examens



Politique académique de formation

ACCOMPAGNEMENT : visites d'inspection PPCR,
visites conseil Entrants dans l'académie, Début de
carrière et Hors classe, Formation continue
individualisée

FORMATION PROFESSIONNELLE : PAF, Groupes de
travail

FORMATION CONCOURS

TUTORAT

La désignation des tuteurs :

- une prérogative des IA-IPR : les impératifs
- un acte RH :
 - Un message de reconnaissance de la valeur professionnelle (relationnelle et pédagogique)
 - Une action de développement professionnel
 - Un nécessaire turnover

Agir en éducateur
responsable

Accompagner les élèves dans
leurs parcours de formation

Evaluer les élèves
dans leurs parcours
de formation

S'engager dans une démarche
individuelle et collective de
développement professionnel

Formation continue

**EAFC - L'ECOLE ACADÉMIQUE
DE LA FORMATION CONTINUE**

LES PRÉINSCRIPTIONS

RUGBY : CONCEVOIR UNE PRATIQUE DIVERSIFIÉE

Retrouvez toutes les informations nécessaires en suivant ce lien:

<https://si.ac-strasbourg.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/681/tab/trainee/pill/IndividualTrainingPlan>

ESCALADE : PROTOCOLE SECURITE EN ESCALADE

Retrouvez toutes les informations nécessaires en suivant ce lien:

<https://si.ac-strasbourg.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/685/tab/trainee/pill/IndividualTrainingPlan>

FOOTBALL - CONCEVOIR UNE PRATIQUE DIVERSIFIEE

Retrouvez toutes les informations nécessaires en suivant ce lien:

<https://si.ac-strasbourg.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/613/tab/trainee/pill/IndividualTrainingPlan>

Agir en éducateur
responsable

Accompagner les élèves dans
leurs parcours de formation

Evaluer les élèves
dans leurs parcours
de formation

S'engager dans une démarche
individuelle et collective de
développement professionnel

Formation continue

**EAFC - L'ECOLE ACADÉMIQUE
DE LA FORMATION CONTINUE**

<https://www.ac-strasbourg.fr/preinscriptions-et-abonnements-concernant-l-education-physique-et-sportive-122617>

Clôture des inscriptions le 30/11/22

LES ABONNEMENTS

60461 - CA1 CLG - BIATHLON ATHLETIQUE

Nombre d'abonnés : 78

Une forme scolaire de pratique vous sera proposée en biathlon athlétique, pour engager les élèves dans une dynamique de coopération pour apprendre

Modalité : Présentiel

Durée : 6 heures

Places : 35

Abonnement

Désabonnement

[Gérer mon abonnement](#)

60463 - CA1 LYC/CLG - SAVOIR NAGER/SAUVETAGE AQUATIQUE

Nombre d'abonnés : 70

Enseigner en Collège et en lycée - Parcours de l'élève du savoir nager au sauvetage aquatique.

Modalité : Présentiel

Durée : 6 heures

Places : 35

Abonnement

Désabonnement

[Gérer mon abonnement](#)

60465 - CA3 CLG LYC - CREATION ARTISTIQUE

Nombre d'abonnés : 102

CA3 Clg et Lyc - Concevoir et mettre en œuvre un processus de création artistique: Illustration en danse, cirque et acro sport

Modalité : Présentiel

Durée : 6 heures

Places : 35

Abonnement

Désabonnement

[Gérer mon abonnement](#)

60466 - CA5 LYC - YOGA - MUSCULATION

Nombre d'abonnés : 50

Enseigner en Lycée - s'engager, se préparer, s'entraîner dans le camp d'apprentissage 5, illustration en yoga

Modalité : Présentiel

Durée : 6 heures

Places : 35

Abonnement

Désabonnement

[Gérer mon abonnement](#)

60462 - CA1 LYC PRO ET LGT - BIATHLON ATHLETIQUE

Nombre d'abonnés : 37

S'engager, se préparer, s'entraîner dans le champ d'apprentissage 1.

Modalité : Présentiel

Durée : 6 heures

Places : 35

Abonnement

Désabonnement

[Gérer mon abonnement](#)

Groupe Académique de Formation

EAFC - L'ECOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

1. Construction et suivi du parcours de l'élève en lycée
2. Adapter les contenus d'apprentissage en EPS pour aider tous les élèves à apprendre dans une logique d'inclusion
3. Construction de parcours de formation des élèves inscrits à l'unité facultative « secteur sportif »
4. Groupe de réflexion réunissant les récents lauréats de l'agrégation d'EPS

Formation continue

**EAFC - L'ECOLE ACADÉMIQUE
DE LA FORMATION CONTINUE**

Les formations « ouverture culturelle en danse et arts du cirque :

Pour consulter l'offre de formation :

<https://www.ac-strasbourg.fr/preinscriptions-et-abonnements-concernant-l-ouverture-culturelle-122563>

De nouvelles formations viendront s'ajouter ultérieurement

Education Artistique et Culturelle (EAC)

L'Education Artistique et Culturelle (EAC)

ADAGE et le Pass Culture

site de la Daac <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac>

Education Artistique et Culturelle (EAC)

Le pass Culture

Montants alloués

Part collective

Élèves du MENJS, du privé sous contrat, du MAA, des Armées, de la Mer

Niveau de classe	4 ^e	3 ^e	2 ^{de} ou CAP	1 ^{re}	Tle
Montant par jeunes	25 euros	25 euros	30 euros	20 euros	20 euros

En moyenne, 800 euros par classe, par année scolaire, pour des activités EAC.

Part individuelle

Tous les jeunes

âge	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
Montant par jeunes	20 euros	30 euros	30 euros	300 euros

Education Artistique et Culturelle (EAC)

Le pass Culture

La part collective

Pour quoi faire ?

La part collective du pass Culture est exclusivement dédiée au financement d'activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs. *(cf. article 4-2 du décret)*

Quoi ?

Les offres collectives couvrent et combinent **spectacles, concerts, ateliers, rencontres, conférences, expositions, visites, etc.**

Domaines artistiques et culturels...

Architecture, arts du cirque et arts de la rue,
Danse, Théâtre, expression dramatique, marionnettes,
Arts numériques, Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués, Design, Cinéma, audiovisuel,
Photographie, Culture scientifique, technique et industrielle, Développement durable, Gastronomie et arts du goût, Univers du livre, de la lecture et des écritures, Bande dessinée, Musique, Patrimoine, Mémoire, Média et information

Education Artistique et Culturelle (EAC)

Le pass Culture

La part collective

Pour qui ?

La part collective concerne tous les domaines artistiques et culturels donc **tous les professeurs**.

Comment ?

Le dispositif permet, **via ADAGE**, de proposer aux rédacteurs de projet de réserver des offres collectives proposées par les acteurs culturels.

Combien

Niveau de classe	4 ^e	3 ^e	2 ^{de} ou CAP	1 ^{re}	1 ^{le}
Montant par jeunes	25 euros	25 euros	30 euros	20 euros	20 euros

Le crédit de dépense est attribué annuellement à l'EPLÉ **sur la base de ses effectifs. Il n'y a pas de transfert de fonds.**

Education Artistique et Culturelle (EAC)

Le pass Culture

Les applis

**ADAGE pour les
professeurs et chefs
d'établissement**



Sélectionner les offres pour les classes
Gérer le crédit de dépense

**Pass Culture pro pour les
structures culturelles**



Proposer des offres
collectives aux professeurs

Education Artistique et Culturelle (EAC)

ADAGE

Application dédiée à la généralisation de l'éducation
artistique et culturelle.

C'est la **plateforme numérique de l'éducation nationale** dédiée à la
généralisation de l'**éducation artistique et culturelle**.
Au service des équipes pédagogiques, les ressources en ligne proposées
par ADAGE aident à **concevoir des projets en partenariat avec des
structures culturelles** dans l'objectif du 100% EAC, pour que tous les
élèves bénéficient d'un égal accès à la culture. Les dispositifs s'enrichissent
de l'ouverture du pass Culture dans sa déclinaison scolaire.

Education Artistique et Culturelle (EAC)

ADAGE

Application dédiée à la généralisation de l'éducation
artistique et culturelle.

ADAGE est accessible via le portail académique Arena avec les identifiants académiques.

```
https://si.ac-strasbourg.fr/login/ct\_logon\_mixte.jsp?  
CT\_ORIG\_URL=http%3A%2F%2Fsi.ac-  
strasbourg.fr%3A80%2Farena%2F
```

Education Artistique et Culturelle (EAC)

ADAGE

ADAGE permet aux équipes pédagogiques de monter des projets d'éducation artistique et culturelle.

Elle permet de solliciter des **financements** en vue de leur réalisation, notamment en répondant aux **appels à projets académiques**. (campagne Pacte: GIP-ACMISA par ex)

L'application offre également une **base de ressources** donnant accès aux informations sur les dispositifs, aux contacts et à la cartographie de partenaires culturels sur chaque territoire académique.

Enrichir des projets pédagogiques grâce à la part collective du pass Culture.

ADAGE permet de consulter les **offres collectives pass Culture**, de les réserver et de les financer.

Les offres pass Culture sont une opportunité d'enrichir et d'initier des projets pédagogiques construits en partenariat.

Valoriser les actions et suivre le parcours de l'élève

Les projets recensés sont publiés sur une cartographie des établissements scolaires.

Cet affichage participe aussi à la reconnaissance des dynamiques culturelles de chaque école ou établissement scolaire.

De plus, l'application permet de **suivre et d'éditer le parcours de chaque élève**.

Education Artistique et Culturelle (EAC)

Informations sur l'utilisation d'ADAGE et les différents onglets

Pour renseigner un projet sur l'application ADAGE, il faut être rédacteur de projet. Pour cela, il faut demander l'accès à son chef d'établissement

Monter son projet: Les équipes pédagogiques peuvent déposer en ligne des demandes de subvention pour des projets qui correspondent à des projets académiques (Campagne PACTE avec le GIP-ACMISA par ex)

Le recensement : Les équipes pédagogiques saisissent l'ensemble des actions menées dans l'établissement scolaire.

Ressources: les offres pass Cultures, les différentes structures culturelles, les artistes de la région

Education Artistique et Culturelle (EAC)

Comment réserver une offre pass Culture pour mes élèves ?

1. Je me connecte avec le profil de rédacteur de projet sur ADAGE
2. Dans l'onglet « Ressources », je préserve l'offre pass Culture, c'est-à-dire que je pose une option sur cette offre.
3. Dans l'onglet « Recensement », j'associe l'offre pass Culture à un enseignement artistique, un projet, une action ou un évènement culturel.
4. Dans l'onglet « Établissement > Suivi pass Culture », le chef d'établissement confirme la réservation de l'offre.



Pour être guider :

laetitia.bertrand@ac-strasbourg.fr

Agir en éducateur
responsable

Accompagner les élèves dans
leurs parcours de formation

Evaluer les élèves
dans leurs parcours
de formation

S'engager dans une démarche
individuelle et collective de
développement professionnel

Merci pour votre attention !